

Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Fleurus Pour les années pastorales 2018 - 2021

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie –, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Fleurus. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les trois années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les trois prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Fleurus, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent –, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

À cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. À court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée locale du 01 octobre 2017 où le Vicaire Olivier Fröhlich est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Fleurus, au nom de notre Evêque Mgr Guy Harpigny, quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les quatre années à venir :

Une liturgie accueillante et vivifiante :

« Célébrez notre Dieu, serviteurs du Seigneur » Ap 19,5

L'accueil fraternel durant toutes les célébrations mérite d'être soigné.

Pour que nos célébrations soient mieux préparées, variées et adaptées à une assemblée dont les aspirations sont parfois différentes, la mise sur pied d'une équipe liturgique, comme demandé par le Synode diocésain (décret 9), nous semble bien indiquée.

Il est aussi opportun d'articuler la liturgie et la catéchèse de telle manière que le peuple de Dieu qui est dans l'Unité pastorale de Fleurus, puisse célébrer Jésus, le Christ, avec une grande profondeur parce qu'il comprend davantage les rites, les symboles et le sens de l'Eucharistie (décrets 32 et 35).

Pour améliorer la qualité de notre pastorale, trois équipes seront mises en place et travailleront avec l'équipe presbytérale et l'EAP, concernant respectivement les pastorales des funérailles, du baptême et du mariage.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33§3) ; nous privilégions la célébration du dimanche à l'église Saint-Victor de Fleurus à 9h30 et à l'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet à 11h00.

La joie de la « Communication et de l'Annonce »

Pour mieux coordonner la communication et l'annonce dans notre Unité Pastorale, un responsable communication (décret 24), entouré d'une équipe, aura pour mission de discerner sur les moyens techniques, les supports, et les contenus afin de « *communiquer l'Évangile, de témoigner de ce que nous vivons et de ce(lui) qui nous fait vivre* » (décret 25).

Tout cela en tenant compte de la paroisse nouvelle et non pas seulement d'informations spécifiques clocher par clocher, car il s'agit bien de faire unité.

Afin d'optimiser la communication et l'annonce, cette équipe aura pour vis-à-vis l'EAP, les personnes-relais, les représentants des différents lieux de vie...

Les supports de communication existants seront renforcés : doyenné-flash, doyenné-info, site, valves. L'équipe communication s'engage à se former à la mission qui lui est confiée.

Au service des personnes en situation de fragilité

« Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »

(Mt 25, 40). Nous voulons porter à cœur le souci des autres et être sensibilisés à la solidarité et à la fraternité.

Pour mieux vivre cette mission, nous proposons de mettre sur pied une équipe « diaconie » (décret n°9) pour bien coordonner les différents services liés à ce domaine.

L'Entraide de Saint-Vincent de Paul, l'Arche de Noé ainsi que l'équipe des visiteurs aux personnes fragilisées sont très actives, malgré les difficultés de trouver des bénévoles et des fonds financiers. Nous voulons rendre chacune des structures caritatives opérantes dans nos différents clochers.

Nous voulons établir des relations intergénérationnelles pour permettre à tous de connaître les activités proposées et de favoriser le vivre ensemble.

Nous voulons aussi porter une attention aux trois maisons de repos de notre Unité Pastorale.

Nous veillerons à améliorer l'accueil mutuel de nouveaux venus et des étrangers en créant des échanges interculturels. Nous voulons développer le lien avec la Maison Africaine qui est dans notre Unité Pastorale.

Nous souhaitons aussi être attentifs aux relations Nord-Sud par le soutien des campagnes d'Entraide et Fraternité ou d'autres campagnes qui nous sont proposées.

Les jeunes et familles, espérance pour le monde

De nombreux lieux de notre Unité pastorale, liés de près ou de loin avec l'Église, réunissent des jeunes : écoles fondamentales et secondaires, mouvements de jeunesse, la catéchèse paroissiale, enfants de chœurs, le groupe Arc-en-ciel...

Après avoir pris le temps de discerner la question de la place des jeunes, nous proposons d'avoir une plate-forme des jeunes et de partir de projets pour mettre sur pied des animations basées sur un travail par chantier.

Nous voulons rester ouverts et à l'écoute de tout ce qui se vit ailleurs. Pour cela, il faut oser prendre le temps d'être inventif pour aller vers les autres et donc vers l'Autre.

Initiation chrétienne et catéchèse

L'Unité Pastorale s'inscrit dans la dynamique du renouveau de la Catéchèse (Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015.

La catéchèse, « faire résonner la Parole », s'adresse à tous et est intergénérationnelle. Elle est une nécessité essentielle pour la communauté chrétienne.

Pour déployer l'initiation chrétienne et la catéchèse de l'Unité Pastorale, une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse existe et est animée par les animateurs en pastorale (décret 9). Un des objectifs sera de permettre aux jeunes, aux adultes et aux familles de retrouver et approfondir un cheminement de foi.

Les moyens au service de la pastorale

Les ASBL et les Fabriques d'église sont un appui indispensable à la mission de l'Église chez nous.

Les fabriques développent déjà une concertation sous forme d'un groupement des fabriques où chaque fabrique est représentée. Durant ces réunions, les problèmes rencontrés sont mis en commun et des solutions envisagées sont concertées.

Une semblable concertation sera peu à peu établie entre les diverses ASBL de notre Unité pastorale. Il s'agira d'instaurer avant tout un climat de confiance, de se partager des informations et des compétences. Le décret 12 du synode appelle, de manière réaliste, à ce qu'à terme il y ait une seule ASBL patrimoniale par Unité pastorale refondée ou future paroisse nouvelle. Nous étudions et pourrons voir comment cette concertation sera réalisée entre ces ASBL tout en gardant les spécificités de chaque lieu.

Un Conseil pastoral

Dans le cadre de la Refondation, est créé un Conseil pastoral unique regroupant des personnes-relais des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Pour mettre en œuvre et évaluer la mission de l'Église dans notre Unité pastorale, le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation – voir le document diocésain « Le conseil pastoral, vivre la synodalité en paroisse » paru en janvier 2016.

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la vie paroissiale, à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les trois ans à venir, le présent carnet de route.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé-doyen, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle. Pour les trois années à venir les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

1. Personne relais – Saint-Victor de Fleurus :
2. Personne relais – Saint-Amand de Saint-Amand
3. Personne relais – Sainte-Gertrude de Wagnelée
4. Personne relais – Saint-Pierre de Brye
5. Personne relais – Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet
6. Personne relais – Saint-Lambert de Wangenies
7. Personne relais – Saint-Joseph de Fleurus-Vieux Campinaire
8. Personne relais – Saint-Barthélemy d'Heppignies
9. Personne relais – Saint-Laurent de Lambusart
10. Personne relais – Saint-Joseph de Wanfercée-Spinois
11. Équipe liturgie
12. Équipe diaconie
13. Relais chorale
14. Équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
15. Accompagnement des funérailles
16. Fabrique d'église
17. Relais migration
18. Relais écoles
19. ASBL gestion matérielle
20. Vie féminine
21. Mouvements de jeunesse
22. Groupe Arc-en-Ciel
23. Permanence pastorale
24. Relais pensionnés
25. Équipe populaire
26. Communication

Les personnes désignées pour les trois ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Évêque.

Le Centre pastoral

Le Centre pastoral existe déjà. Il est situé à la Place Ferrer 23 à Fleurus (décret 11 et 58) et les antennes sont le Cercle St Victor à Fleurus et la salle St Pierre à Baulet.

Ce centre pastoral, maison pour tous, a un secrétariat d'Unité, un centre de coordination, un lieu de rencontre.

Lieux-sources (décret 39)

Une collaboration sera poursuivie avec la Communauté des sœurs de Soleilmont.

Les synodes des jeunes et des familles

À ces actions estimées prioritaires pour les quatre années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive aux résolutions du synode des familles de juin 2018 (décrets 28-30).

4. À moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que nous retenons à moyen terme et pourra être de nous réexaminer.

 Formations à la prière (décret 36).

 Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les quatre années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Fleurus pour les 3 ans à venir, à dater de ce 30 septembre 2018